



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Pôle Infrastructures et Désenclavements
Direction Routes Mobilités Habitat
Service Urbanisme et Foncier

Dossier suivi par : Caroline PAS
N° à rappeler : 02.28.85.86.81
Mail : caroline.pas@vendee.fr
DRMH-SUF-24.0130

La Roche-sur-Yon, le

18 JUIN 2024

P1-8

Reçu le 18/06/2024
n° 1032

Madame Isabelle MOINET
Présidente de la Communauté de
Communes
PAYS DE LA CHANTONNAY
65 avenue du Général de Gaulle
BP 98
85111 CHANTONNAY

Madame la Présidente,

Isabelle,

Vous saisissez le Département de la Vendée dans le cadre de la déclaration de projet du PLUi du Pays de Chantonnay.

Ce dossier n'appelle pas de remarque de ma part. Cependant et conformément à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) Pays de la Loire, je me permettrai simplement d'attirer votre attention sur l'existence de deux espèces floristiques classées sur liste rouge régionale : le crépis élégant et le trèfle jaunâtre.

Par ailleurs, en matière d'infrastructures routières, l'accès à la future centrale photovoltaïque devra se faire par la voie communale côté Sud-Est.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Valentin Josse

Le Président de la Commission,
Urbanisme, Habitat, Aménagement
du Territoire

Valentin Josse

Valentin JOSSE